

Rapport annuel
de la Commission Intercommunale d'Accessibilité
Bastides et Vallons du Gers

Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

2022

Sommaire

1. Données générales.....	6
2. Voirie et espaces publics.....	7
3. Services de transports collectifs et intermodalité.....	9
4. Cadre bâti – Établissement recevant du public et installations ouvertes au public.....	10
5. Cadre bâti – Logements.....	11
6. Thématiques et actions portées par la CC(I)A ou d'autres services (sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...)	12
7. Gouvernance, coordination et conseil/expertise	13
8. Conclusion	13
9. Fiche de synthèse :	14

Glossaire :

AOT : Autorité Organisatrice de Transports

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CAPH : Commission (communale ou intercommunale) pour l'accessibilité aux personnes handicapées

DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PAVE : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDA : Schéma Directeur d'Accessibilité (pour les transports)

1. Données générales

1.1 La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

1.1.1 Présentation

Créée le 8 novembre 2000, la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers s'étend sur plus de 297 km², à la limite du département du Gers et du département des Hautes-Pyrénées.

Ses trente communes membres sont :

Armentieux :

Maire : Patrick Larribat

Superficie : 4.8 km²

Densité de population : 15.7 hab/km²

Population totale : 76 habitants

Beaumarchés :

Maire : Gérard Castet

Superficie : 32.47 km²

Densité de population : 21.7 hab/km²

Population totale : 704 habitants

Blousson-Sérian

Maire : Christian Luro

Superficie : 5.3 km²

Densité de population : 8.3 hab/km²

Population totale : 44 habitants

Cazaux-Villecomtal

Maire : Maryse Abadie

Superficie : 4.1 km²

Densité de population : 17.9 hab/km²

Population totale : 74 habitants

Couloumé-Mondébat

Maire : Pascal Fort

Superficie : 22.9 km²

Densité de population : 8.7 hab/km²

Population totale : 199 habitants

Courties

Maire : Olivier Bonnafont

Superficie : 6 km²

Densité de population : 9.3 hab/km²

Population totale : 56 habitants

Galiax

Maire : Jean Pages

Superficie : 6.1 km²

Densité de population : 27.4 hab/km²

Population totale : 166 habitants

Izotges :

Maire : Daniel Raluy

Superficie : 2.90 km²

Densité de population : 37.1 hab/km²

Population totale : 109 habitants

Jû-Belloc

Maire : Alain Paysse

Superficie : 10 km²

Densité de population : 30.5 hab/km²

Population totale : 305 habitants

Juillac

Maire : Hélène De Resseguier

Superficie : 7.5 km²

Densité de population : 16.4 hab/km²

Population totale : 123 habitants

Ladevèze-Rivière : Label : village internet

Maire : Cyril Cottonnat

Superficie : 13.54 km²

Densité de population : 16.1 hab/km²

Population totale : 218 habitants

Ladevèze-Ville

Maire : Sylvie Theye

Superficie : 9.1 km²

Densité de population : 26.7 hab/km²

Population totale : 243 habitants

Lasserrade

Maire : Isabelle Blanchard
Superficie : 12.8 km²
Densité de population : 16.1 hab/km²
Population totale : 206 habitants

Laveraet

Maire : Jean-Claude Lascombes
Superficie : 11.9 km²
Densité de population : 9.2 hab/km²
Population totale : 109 habitants

Marciac

Maire : Jean-Louis Guilhaumon
Superficie : 20.6 km²
Densité de population : 63.6 hab/km²
Population totale : 1310 habitants

Monlezun :

Maire : Michel Lille
Superficie : 17.35 km²
Densité de population : 12 hab/km²
Population totale : 209 habitants

Monpardiac :

Maire : Serge Noilhan
Superficie : 3.50 km²
Densité de population : 13.1 hab/km²
Population totale : 46 habitants

Pallanne :

Maire : Erich Douille
Superficie : 5.18 km²
Densité de population : 12.2 hab/km²
Population totale : 63 habitants

Plaisance du Gers

Maire : Patrick Fitan
Superficie : 13.7 km²
Densité de population : 108.6 hab/km²
Population totale : 1489 habitants

**Préchac-sur-Adour : Label : village
internet**

Maire : Marie-Martine adler
Superficie : 4.37 km²
Densité de population : 46.7 hab/km²
Population totale : 204 habitants

Ricourt

Maire : Gérard Lille
Superficie : 7.9 km²
Densité de population : 8.6 hab/km²
Population totale : 68 habitants

Saint-Aunix-Lengros :

Maire : Sandie Lefetz
Superficie : 5.36 km²
Densité de population : 27.1 hab/km²
Population totale : 145 habitants

Saint Justin

Maire : Nicole Despouy
Superficie : 13.2 km²
Densité de population : 10.3 hab/km²
Population totale : 136 habitants

Scieurac-et-Floures

Maire : Claude Barbe
Superficie : 5.38 km²
Densité de population : 7.6 hab/km²
Population totale : 41 habitants.

Semboues

Maire : Alain Bertin
Superficie : 2.7 km²
Densité de population : 23 hab/km²
Population totale : 61 habitants

Tasque

Maire : Franck Arnoux
Superficie : 10 km²
Densité de population : 26 hab/km²
Population totale : 261 habitants

Tieste-Uragnoux

Maire : Carole Arroyo
Superficie : 6.1 km²
Densité de population : 28 hab/km²
Population totale : 171 habitants

Tillac

Maire : Alain Audirac
Superficie : 12.5 km²
Densité de population : 23.1 hab/km²
Population totale : 288 habitants

Troncens :

Maire : Francis Daguzan
Superficie : 12.97 km²
Densité de population : 14.5 hab/km²
Population totale : 188 habitants

Tourdun :

Maire : Patrick Marchesin
Superficie : 3.50 km²
Densité de population : 17.4 hab/km²
Population totale : 121 habitants

1.1.2 Informations administratives

Le siège social de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers est situé à Marciac – Route du Lac 32230 Marciac.

Téléphone : 05 62 09 30 68
Courriel : accueil@ccbvg.fr
Site internet : www.ccbvg.fr
Nombre d'habitants : 7 350

Son président est Jean-Louis Guilhaumon, depuis le 10 juillet 2020.

1.2 Informations administratives de la CIA

1.2.1 Sa composition

Conformément à cette loi, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a décidé en 2009 par délibération en date du 30 mars (annexe 1) de mettre en place la Commission Intercommunale d'Accessibilité, pour son territoire. Les travaux de cette instance, dont la mise en place a été réaffirmée par délibération en date du 27 mars 2017, ont été réactivés par délibération en date du 15 décembre 2021 (annexe 2).

Depuis cette date, comme prévu au moment de sa création, cette commission, présidée par le Président de l'intercommunalité, se compose de trois collègues :

le Collège des élus, dont les membres sont :

- Monsieur Jean-Louis Guilhaumon, Président de la Communauté de communes,
- Madame Theye, Vice-Présidente de la Communauté de communes,
- Monsieur Alain Payssé, Vice-Président de la Communauté de communes,
- Madame Marie-Martine Adler, Conseillère communautaire,
- Monsieur Pierre Barnadas, Conseiller communautaire,
- Madame Sandie Lefetz, Conseillère communautaire.

le Collège des représentants des associations de personnes handicapées, dont les membres sont :

- Monsieur Fernando, directeur de l'Agapei,
- Monsieur Roger, membre du Collectif Access cible 32,
- Madame Jouveshommes, Présidente du Club des Aînés de Marciac.

le Collège des représentants des usagers, dont les membres sont :

- Madame Poireau, représentante des commerçants de Plaisance,
- Madame Guérin, représentante des commerçants de Marciac,

- Mme Devilloni, en sa qualité d'orthophoniste,
- Invitée : Madame Maupeu, en sa qualité de proche aidante.

1.2.2 Ses missions

Le champ d'investigation de la Commission Intercommunale d'accessibilité Bastides et Vallons du Gers couvre l'ensemble des trente communes membres de la Communauté de communes.

Dans les limites des compétences transférées à l'EPCI, la Commission Intercommunale d'accessibilité a pour missions :

- **de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;**

Il s'agit d'établir un état des lieux de l'accessibilité du territoire aux personnes à mobilité réduite et de présenter les travaux réalisés en vue d'assurer la continuité de la chaîne des déplacements et de répondre aux exigences de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cet état des lieux porte sur :

- La voirie ;
- Les ERP/IOP
- Les logements neufs destinés à la location

- **de faire toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,**

- **d'établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire ;**

Ce rapport, sur la base de l'état des lieux réalisé, a pour vocation de retranscrire les travaux de la Commission intercommunale d'accessibilité et de formaliser les propositions de nature à améliorer l'accessibilité sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers.

Ce rapport fait l'objet d'une transmission :

- au représentant de l'Etat dans le département,
- au président du Conseil départemental,
- au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées,
- au Comité départemental des retraités et des personnes âgées,
- ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concerné par le rapport.

1.2.3 Son fonctionnement

La commission se réunit en séance plénière 3 fois par an.

Elle peut être, au besoin, organisée en groupes de travail dont les thèmes sont à définir.

2. Voirie et espaces publics

2.1 Historique et documents de référence

2 Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) ont été réalisés et adoptés (PAVE de la commune de Marciac adopté par la délibération du 18 juillet 2013 et le PAVE de la commune Plaisance, adopté en 2015).

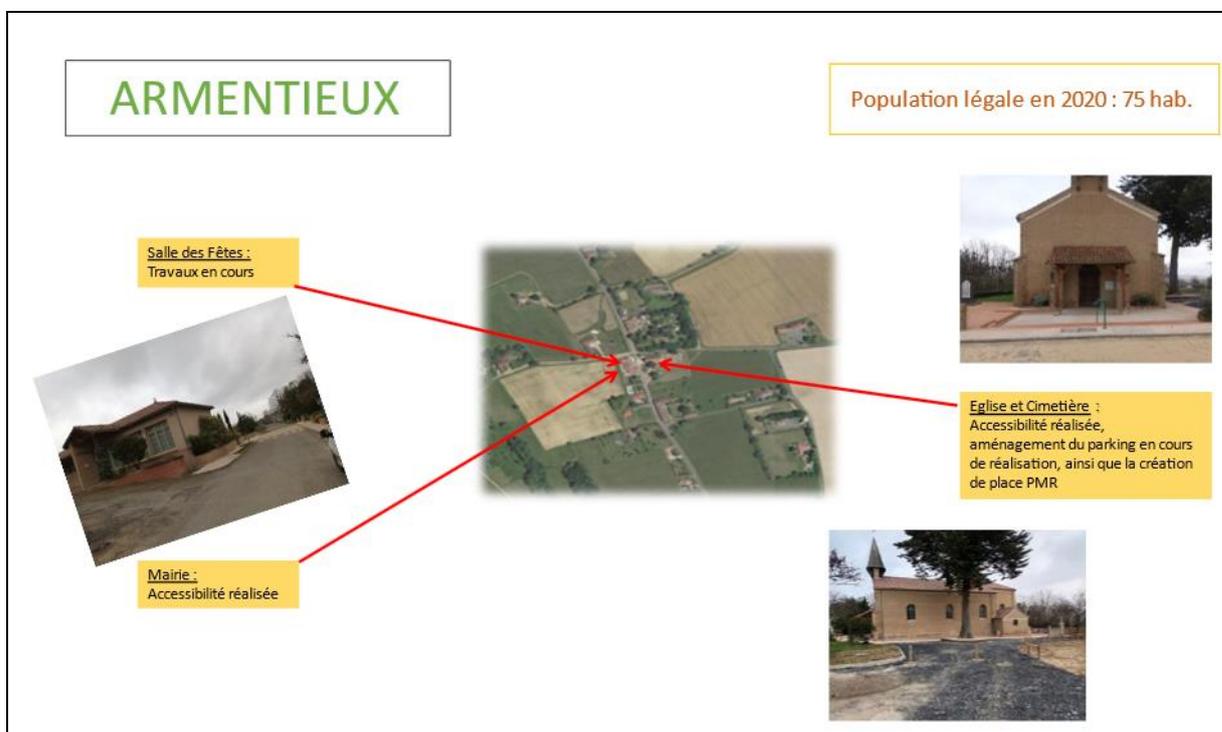
Les deux sont en cours de réalisation ; sachant que les deux communes, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain dont elles sont lauréates, ont identifié l'accessibilité comme axe prioritaire.

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et la CTG, Convention territoriale Globale en matière d'action sociale, intègrent la question de l'accessibilité dans les axes d'intervention prévus ou à prévoir.

La CTG est validée et opérationnelle jusqu'en 2026.

Le PLUi est en cours d'élaboration. Il devrait être validé en 2023.

2.2 Eléments de suivi par commune



Beaumarchès

Population légale en 2020 : 665 hab.

MAIRE :



Blousson-Sérian

Population légale en 2020 : 41 hab.



Mairie, Salle des Fêtes :
Création de place PMR,
Accès à la Mairie et à la
Salle des Fêtes,
Réalisation faite en 2005



Eglise de Sérian :
Accessibilité
réalisée,
Place PMR en
cours de
réalisation



Eglise de Blousson :
Accessibilité réalisée,
Place PMR en cours de
réalisation

1 Logement Communal pas aux normes PMR

Cazaux Villecomtal

Population légale en 2020 : 72 hab.



Eglise :
Dérogation demandée



WC Publics :
Réalisés en 2020 :
926,28€

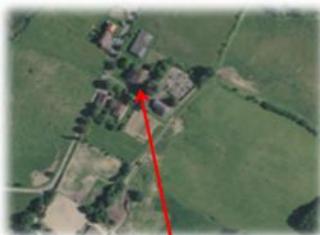


MAIRIE et salle des fêtes :
Création en 2017 de place
PMR et trottoirs : 52 644,75€

2 logements Communaux aux normes PMR

Couloume-Mondébat

Population légale en 2020 : 196 hab.



Eglise de Couloumé :
Accessible, travaux de réalisation
de la place PMR en cours



Eglise de Mondébat :
Dérogation acceptée



Mairie et Salle des Fêtes :
Rénovation totale en
2017 : 110 923,69€



Eglise de Bière :
Dérogation acceptée,
travaux de réalisation de
la place PMR en cours



1 logement Communal pas aux normes PMR

Courties

Population légale en 2020 : 53 hab.



Eglise



1 logement Communal

Mairie et
Salle des
Fêtes



Galiac

Population légale en 2020 : 168 hab.

Eglise :
En cours de
réalisation



Mairie :
Réalisation entre
2012 et 2013 de
la Mairie dans
l'ancienne classe
de l'école :
97 666,61€

Salle des Fêtes :
En cours de
réalisation



4 logements Communaux dont 2 aux normes PMR

Izotges

Population légale en 2020 : 98 hab.



Salle des Fêtes



MAIRIE :
Création accès et place PMR



Eglise :
Création Place PMR



JÛ-BELLOC

Population légale en 2020 : 296 hab.



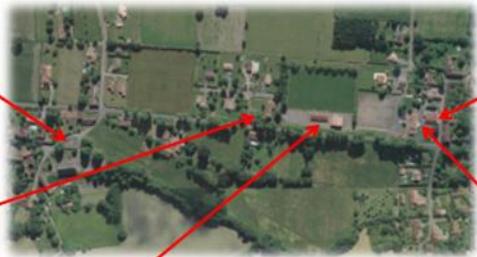
Cimetière de Beaulat :
Création de place PMR en 2020



Eglise :
- Création de place PMR en 2020,
- Dérogation pour l'accès au cimetière de Jû



Stade de foot et école de Cirque :
Création de place PMR et d'un sanitaire handicapé et Vestiaires réalisés en 2020 et 2021



Salle des Fêtes :
Création de place PMR et rénovation des sanitaires : 20 000€

Mairie :
Aménagement de la Place en 2008 et mise en place d'une sonnette en 2021, pour un montant de 5 000€



Place de Belloc :
- Accès piéton et arrêt de bus réalisé en 2008 pour un montant de 540€,
- Accès au Kiosque rendu inaccessible en 2020.

Total travaux Cimetière de Beaulat, Cimetière de Belloc, Eglise de Jû, Stade de Foot, Ecole de Cirque : 1 664€



Eglise et cimetière :
Création de place PMR en 2020 et 2021



5 Logements Communaux pas aux normes PMR

JUILLAC

Population légale en 2020 : 118 hab.



ÉGLISE :
Réfection, peinture et parking PMR : 15 000€ effectués en 2020



Extension de la salle des fêtes en 1999 : 60 000€ de travaux



MAIRIE :
Accessibilité terminée en 2011 : 15 000€

Pas de logement Communal aux normes PMR

Ladevèze-Rivière

Population légale en 2020 : 218 hab.



Église



Mairie :
Création place PMR et Accès



Salle des Fêtes



Ladevèze-Ville

Population légale en 2020 : 223 hab.



Point Multi-Services :
Place de parking PMR :
150€ effectués en 2021



Mairie :
Sonnette, place PMR,
main courante :
200€ effectués en
2021/2022



Club-House :
Toilettes, portes, main
courante : 18 000€
effectués en
2021/2022



Salle des Fêtes :
Accessibilité Bar et
place PMR réalisée en
2021/2022 : 110€



EGLISE de Castex :
Rampe et place de
parking PMR :
100€ effectués en
2021



Aires de Jeux - Tennis :
Place de parking PMR,
main courante, peinture
marches et contre-
marches : 1 800€ effectués
en 2021/2022



EGLISE de Saint Pierre :
Place de parking PMR :
150€ effectués en 2021



**Pas de logement
Communal aux normes
PMR**

Lasserrade

Population légale en 2020 : 194 hab.



Mairie :
Création de place
PMR pour la Mairie
et la Salle des Fêtes



Salle des Fêtes :
Rénovation Salle
des Fêtes



Eglise

Lavéraët

Population légale en 2020 : 107 hab.



Salle des Fêtes et Mairie :
Accès et place PMR réalisé en 2011/2017 et 2018 : **30 236€**



Eglise et Cimetière :
Accès et place PMR réalisé en 2020



1 logement Communal aux normes PMR

Marciac

Population légale en 2020 : 1220 hab.



Salle des Fêtes :
Projet de Rénovation
Territoire du Jazz :
Ascenseur installé : **29 915€**
La dérogation reste à demander



Mairie :
La totalité de la Mairie a été rénovée
Office de Tourisme :
Réalisation 2021/2022 : **16 800€**



Arènes :
Les travaux sont à réaliser



Club des Aînés :
Ce bâtiment dispose d'une dérogation
Salle des arènes :
L'éclairage a été réalisé
l'escalier est en cours de réalisation : **1 480€**



Club-House :
En cours de réalisation : **2 670€**

Stade :
Travaux en cours : **61 800€**



Marciac

Population légale en 2020 : 1220 hab.



Cinéma :
Réalisé : 15 020€
La place PMR à l'intérieur du cinéma reste à réaliser



Astrada :
Bâtiment neuf



EGLISE Notre Dame :
En cour de réalisation : 4 240€



Grange Mairie :
Réalisé : 1 930€
Reste à réaliser : 720€
Grange OT :
Réalisé : 2 215€
Reste à réaliser : 225€

Maison de Santé :
Bâtiment rénové en 2015

Chapelle :
Les travaux sont à réaliser

Locaux Commerciaux :
Réalisé, reste une porte à installer : 2 000€



Monlezun

Population légale en 2020 : 187 hab.



Salle des Fêtes :
Travaux réalisés en 2005/2006 et 2008 : 234 941€



Eglise et Cimetière :
Montant des travaux : 250 000€ effectués en 2020/2021/2022



Mairie :
Travaux réalisés en 2018 : 94 352€



1 logement Communal non loué, réflexion du Conseil Municipal pour une future rénovation

Monpardiac

Population légale en 2020 : 45 hab.



Sécurisation centre du village :
Aménagement piétonnier et trottoir mis en accessibilité réalisé en 2017 : 100 000€



Eglise et cimetière :
Projet accessibilité de l'Eglise en cours de réalisation : 2022/2023
Le cimetière est accessible



Mairie salle des Fêtes :
Accès Mairie réalisé en 2014 : 22 000€

1 logement Communal pas aux normes PMR

Pallanne

Population légale en 2020 : 60 hab.



Salle des Fêtes :
Travaux sur le sanitaire : 700€ effectués en 2017
La place de parking PMR est la même que celle de la Mairie



Eglise et Cimetière :
Place de parking PMR : 1 300€ effectués en 2017



Mairie :
Place de parking PMR et accès : 500€ effectués en 2017



1 logement Communal pas aux normes PMR



Plaisance du Gers

Population légale en 2020 : 1446 hab.

Salle des Fêtes :



Pas de logement Communal aux normes PMR

Préchac sur Adour

Population légale en 2020 : 196 hab.

La Poste :

Accessible, les travaux ont été réalisés il y a une dizaine d'années.

Mairie et Salle des Fêtes :

Création Place PMR et accès
La place de parking PMR est la même pour la Mairie et la Salle des Fêtes



Eglise :

Création en cours de la place PMR en 2022, plan incliné amovible



Epicierie :

Fermé à l'heure actuelle, projet de création de logements

Camping :

Reste à réaliser l'accessibilité des sanitaires (portes et WC)

4 logements Communaux pas aux normes PMR

Ricourt

Population légale en 2020 : 62 hab.

Salle des Fêtes :



SAINT-AUNIX LENGROS

Population légale en 2020 : 142 hab.



Mairie et Salle des Fêtes :
Création de place PMR,
mise aux normes
cheminement piéton et
création des toilettes
publique en 2016 : coût
100 000€



Eglise :
-Accessibilité « parvis » en 2016 : coût **1 486€**
-Création de place PMR en 2016 : coût **382,68€**



Pas de logement Communal aux normes PMR

Saint-Justin

Population légale en 2020 : 128 hab.



Mairie et Salle des Fêtes :
Création de place PMR et accès : 20 000€



Eglise et cimetière :
Accès



Maison des Gardes :
Réalisation de l'accessibilité



Chapelle et cimetière :
Dégrogation obtenue liée à une pente trop importante



Pas de logement Communal aux normes PMR

Scieurac et Floures

Population légale en 2020 : 42 hab.



Eglise :
Dégrogation réalisée



Salle des Fêtes :
Rampe d'accès et sanitaires réalisés en 2015/2016 : 1 934,86€



Mairie :
Rampe d'accès réalisée en 2015/2016 : 24 957,49€

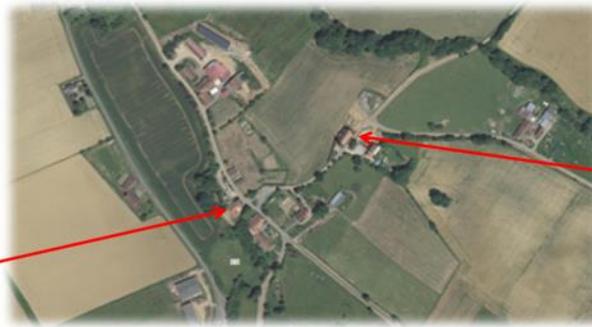
Pas de logement Communal aux normes PMR

Semboues

Population légale en 2020 : 61 hab.



Mairie et Salle des Fêtes :
Accès et création de place PMR



Eglise et Cimetière :
Accès et création de place PMR



Pas de logement Communal aux normes PMR



Tasque

Population légale en 2020 : 252 hab.



Mairie :
Affichage, rampe d'accès réalisés en 2020/2022 en régie.
Place PMR réalisée en régie en 2019



Salle des fêtes :
Rampe, sanitaire, bar travaux réalisés en 2019 et 2020 en régie.
Place PMR réalisée en 2019 en régie



Terrain de Tennis :
Place PMR réalisée en 2019 en régie



Parking Cimetière et Bar :
Place PMR réalisée en 2019 en régie

Eglise :
Dérogation acceptée



Tieste-Uragnoux

Population légale en 2020 : 162 hab.



Salle des Fêtes :
Rénovation de la place et création de place PMR
en 2016 : **4760,30 HT**



Mairie :
Rénovation de la place et création de place PMR
en 2016 : **8577,02 HT**



Eglise :
Création de place PMR
en 2016

3 logements Communaux dont 1 aux normes PMR

Tillac

Population légale en 2020 : 283 hab.



Salle des Fêtes et Epicerie



Mairie



Eglise



Tourdun

Population légale en 2020 : 123 hab.



Eglise :
Accès réalisé
en 2018/2019



Mairie, Salle des Fêtes et
Ginguette :
Place PMR et Accès réalisés en
2015



Pas de logement Communal aux normes PMR

Troncens

Population légale en 2020 : 183 hab.



Eglise Saint-Jean :
Travaux aux normes d'accessibilité en vigueur
au 31 décembre 2014.
Chantier réalisé par le SIVOM Miélan-Marcillac



Mairie, Salle des Fêtes, Eglise et Salle de Réunion :
Travaux aux normes d'accessibilité en vigueur au
31 décembre 2014.
Chantier réalisé par le SIVOM Miélan-Marcillac

3 logements Communaux dont 1 aux normes
PMR



3. Services de transports collectifs et intermodalité

La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers ne dispose pas de la compétence « Mobilité et Transport ». Elle est toutefois desservie par deux lignes de transports en commun, gérées par la Région Occitanie.

Les données relatives à ces infrastructures doivent être fournies par les services de la Région.

Le transport scolaire des élèves en situation de handicap relève de la compétence des Départements. Ces derniers versent une allocation individuelle de transport prenant en charge les frais générés par le transport individualisé.

3.1 Eléments de suivi et difficultés rencontrées

Le matériel roulant du Réseau de transport d'Occitanie est à 100 % accessible (rampe, système sonore et visuel, espace Usager en Fauteuil Roulant - UFR...).

4. Cadre bâti – Établissement recevant du public et Installations Ouvertes au public

Le territoire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers comptabilise 147 établissements recevant du public.

Liste des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) - territoire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

Commune	Type	Numéro	Pétitionnaire	Objet	Nombre d'ERP concerné(s)
Armentieux	ADAP	032 008 15 00001	Commune	Patrimoine	4
Beaumarchés	ADAP	032 036 15 00001	Commune	Patrimoine	9
Beaumarchés	AT	032 036 15 A 0001	Sarl le bastidou de beaumarches – rené thierry	Mise en accessibilité de l'Hôtel – Restaurant	1
Beaumarchés	AT	032 036 15 A0002	Sas maison bordevieille – pierre aurenсан	Mise en accessibilité de la boutique	1
Blousson Serian	ADAP	032 058 15 00001	Commune	Patrimoine	4
Cazaux Villecomtal	ADAP	032 099 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Couloumé Mondébat	AT	032 109 15 A 0001	Commune	Création d'un parking, marquage et signalisation (Eglise – Chapelle Bieres)	1
Couloumé Mondébat	AT	032 109 15 A 0002	Commune	Mise en accessibilité de l'église	1
Couloumé Mondébat	ADAP	032 109 15 00001	Commune	Patrimoine	1
Galiac	AT	032 136 17 00002	Commune	Mise en access de l'église	1
Galiac	AT	032 136 17 00001	Commune	Mise en access du foyer municipal	1
Izotges	ADAP	032 161 16 00001	Commune	Patrimoine	3

Commune	Type	Numéro	Pétitionnaire	Objet	Nombre d'ERP concerné(s)
Jû-Belloc	AT	032 163 15 A 0001	Commune	Mise en accessibilité de la salle des fêtes	1
Jû-Belloc	ADAP	032 163 17 00001	Commune	Patrimoine	6
Jû-Belloc	ADAP	032 163 17 00001	Commune	Patrimoine	6
Juillac	ADAP	032 164 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Ladeveze Riviere	ADAP	032 174 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Lasserade	ADAP	032 199 15 00001	Commune	Patrimoine	6
Laveraet	ADAP	032 205 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Marcillac	AT	032 233 15 00004	Caisse d'épargne midi-pyrenees – carole marcellin	Mise en accessibilité de l'agence de Marcillac	1
Marcillac	ADAP	032 233 15 00002	Commune	Patrimoine	18
Marcillac	ADAP	032 233 15 P0075	Garage de boues Mr costes michel	Simplifié	1
Marcillac	AT	032 233 15 00003	Hotellerie des comtes de pardiac – thomas bacle	Mise en accessibilité de l'hôtel	1
Marcillac	ADAP	032 233 15 00001	Sarl camping du lac	Patrimoine	1
Marcillac	AT	032 233 15 00006	Véronique berne	Mise en accessibilité du Tabac Presse	1
Monlezun	ADAP	032 273 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Monpardiac	ADAP	032 275 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Pallanne	ADAP	032 303 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Plaisance	AT	032 319 17 A 0005	Mr ruiz vincent	DD aux règles de mise en access de la boulangerie pâtisserie	1
Plaisance	AT	032 319 17 A 0004	Sabrina castagnon – mil'couleurs	Mise en accessibilité du salon de coiffure	1
Plaisance	AT	032 319 18 G 0001	Sci des chênes Mr lacourthiade jean	Transformation d'un hangar de stockage en commerce en alimentation et matériel de peinture	1
Plaisance	AT	032 319 18 G 0001	Sci Des Chênes Mr Lacourthiade Jean	Transformation d'un hangar de stockage en commerce en alimentation et matériel de peinture	1
Plaisance Du Gers	AT	032 319 15 A 0001	Caisse d'épargne midi-pyrénées – carole marcellin	Mise en accessibilité de l'agence de Plaisance du Gers	1
Plaisance Du Gers	ADAP	032 319 15 P0019	Groupama d'oc	Simplifié	1
Plaisance Du Gers	AT	032 319 16 A 0005	Institut de beaute – brigitte clavel	Mise en accessibilité des locaux	1

Commune	Type	Numéro	Pétitionnaire	Objet	Nombre d'ERP concerné(s)
Plaisance Du Gers	AT	032 319 16 A 0001	L'art et la manière mme feliz cindy	Mise en access magasin de fleurs	1
Plaisance Du Gers	ADAP	034 032 15 004	Point p mat construction	Patrimoine	1
Plaisance Du Gers	AT	032 319 15 A 0003	Sarl chez dino – aurélie demarchi	Mise en accessibilité du restaurant	1
Plaisance Du Gers	ADAP	032 319 15 P0074	Sas syber (rol stephanie)	Simplifié	1
Plaisance Du Gers	AT	032 319 15 A0002	Scp jean-antoine brun	Mise en accessibilité de l'office notarial	1
Ricourt	ADAP	032 342 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Saint Aunx Lengros	PC	032 362 16 A 1003 (AT 032 362 16 00001)	Commune	Aménagement de toilettes publiques	1
Saint Aunx Lengros	AT	032 362 16 00001	Commune	Mise en accessibilité (extérieure) mairie et salle des fêtes (parkings, cheminement)	1
Saint Aunx Lengros	AT	032 362 15 00001	Commune	Mise en accessibilité de l'église (création place PMR, mise aux normes cheminement piéton à l'église)	1
Saint Aunx Lengros	AT	032 362 16 00002	Commune	Mise en accessibilité des toilettes de la salle des fêtes	1
Saint Aunx Lengros	ADAP	032 362 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Saint Justin	AT	032 383 16 A 0001	Commune	Mise en accessibilité de la salle des fêtes	1
Saint Justin	ADAP	032 383 15 00001	Commune	Patrimoine	5
Scieurac Et Floures	ADAP	032 422 15 A001	Commune	Patrimoine	3
Semboues	ADAP	032 427 15 00001	Commune	Patrimoine	4
Tasque	AT	032 440 15 A 0003	Commune	Mise en accessibilité de la mairie	1
Tasque	AT	032 440 15 A 0002	Commune	Mise en accessibilité de la salle des fêtes	1
Tieste-Uragnoux	AT	032 445 16 A 1002	Commune	Mise en accessibilité de l'église et du cimetière	1
Tieste-Uragnoux	AT	032 445 16 A 1001	Commune	Mise en accessibilité de la mairie	1
Tillac	AT	032 446 15 A 1002	Château de pallanne – pierre de broqueville	Mise en accessibilité du château	1
Tillac	AT	032 446 15 A 1002	Château de pallanne – pierre de broqueville	Mise en accessibilité du château	1

Commune	Type	Numéro	Pétitionnaire	Objet	Nombre d'ERP concerné(s)
Tillac	AT	032 446 15 A 1002	Château de pallanne – pierre de broqueville	Mise en accessibilité du château	1
Tillac	AT	032 446 15 A 1002	Château de pallanne – pierre de broqueville	Mise en accessibilité du château	1
Tillac	ADAP	032 446 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Tillac	AT	032 446 18 A 1001	Restaurant Ö Rabastens Mr Comte Stéphane	DD aux règles de mise en access du restaurant	1
Tillac	ADAP	032 446 15 P0048	Sarl maisons villas	Simplifié	1
Tillac	AT	032 446 18 A 1001	Restaurant Ö Rabastens Mr Comte Stéphane	DD aux règles de mise en access du restaurant	1
Tillac	AT	032 446 18 A 1001	Restaurant Ö Rabastens Mr Comte Stéphane	DD aux règles de mise en access du restaurant	1
Tourdun	ADAP	032 450 15 00001	Commune	Patrimoine	3
Troncens	ADAP	032 455 15 00001	Commune	Patrimoine	4
TOTAL					147

5. Les bâtiments de l'intercommunalité

L'intercommunalité possède 18 sites et/ou implantations recevant du public. Les diagnostics ont été réalisés en 2015, par l'APAVE.

Depuis 2021, la collectivité a réactivé le processus de mise aux normes des bâtiments intercommunaux, selon un programme défini jusqu'en 2023.

Le document de programmation est annexé au présent rapport.

Pour la validation des travaux à effectuer sur les bâtiments de l'intercommunalité, une concertation est en cours avec les services de l'Etat et la DDT du Gers.

S'agissant des ERP privés, l'intercommunalité est en train de recenser l'état des diagnostics réalisés.

La commission n'a pas connaissance des programmations de travaux.

6. Cadre bâti – Logements

L'intercommunalité a mis en place un système de recensement du logement en mandatant un de ses collaborateurs. Le recensement est prévu uniquement chez les bailleurs sociaux publics.

L'intercommunalité a prévu de faire un recensement des bailleurs privés afin de les solliciter pour le recensement des logements accessibles privés.

7. Thématiques et actions portées par la CIA ou d'autres services (sensibilisation, information, formation, communication, services et nouvelles technologies, culture, sports, loisirs...) : Plan d'actions 2022-2023

Réunis le 27 avril 2022, les membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ont validé le plan d'actions suivant pour la période 2022 – 2023 :

- Poursuivre le travail de diagnostic et de recensement des actions réalisées par les collectivités et les établissements privés concernés du territoire de Bastides et Vallons du Gers ;
- Ouvrir largement la Commission à tous les acteurs du territoire ;
- Mettre en place un travail de sensibilisation auprès des élus locaux : certains membres de la commission pourraient être les ambassadeurs de la démarche et participer à des réunions ou des conseils municipaux ;
- Mettre en place des outils d'information et de communication « grand public » afin de valoriser les actions menées et porter à connaissances les travaux engagés et leur niveau de réalisation ;
- Poursuivre les travaux de mise aux normes des bâtiments intercommunaux ;
- Poursuivre la démarche pédagogique en direction des enfants du territoire, notamment par le biais des accueils de loisirs intercommunaux ;
- Organiser une manifestation de sensibilisation du grand public et des professionnels pour la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre 2022 ;
- Mobiliser les acteurs du territoire et des personnes ressources (chefs de projet PVD, Maison France Services...) pour informer les acteurs économiques des aides mobilisables pour la mise aux normes de leur entreprise, commerce... ;
- Créer un poste de référent handicap au sein des services de la CCBVG pour accompagner les partenaires et acteurs du territoire dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment les enfants ;
- Mener un travail partenarial avec les bailleurs sociaux pour faire l'état des lieux et mettre en place une définition commune de ce qu'est le logement adapté ;
- Définir un partenariat entre les services communaux et intercommunaux et les différents établissements culturels afin de travailler à l'amélioration de l'accessibilité des sites, des œuvres et des pratiques aux personnes handicapées.

8. Gouvernance, coordination et conseil/expertise

En matière de gouvernance, la Commission Intercommunale d'Accessibilité compte, au côté d'élus communautaires, des représentants des commerçants, des personnes en situation de handicap ou accompagnants, des professionnels de santé.

En matière de coordination et de conseil/expertise, d'autres acteurs/partenaires pourront être associés tels que : CPAM, CAF, Acteurs de santé et MDS, CIAS, associations socio-culturelles en fonction des besoins ou des thématiques abordées.

Enfin, afin de mener une action cohérente et articulée avec les autres dispositifs, existants et relevant de la compétence intercommunale, les travaux de la Commission Intercommunale d'Accessibilité doivent prendre en compte ceux menés au titre de la Convention Territoriale Globale, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens du Centre intercommunal d'action sociale Marciac-Plaisance.

9. Conclusion

La réactivation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, en décembre 2021, marque une volonté forte de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers d'inscrire son action, non seulement dans le respect du cadre légal, mais également dans la prise en compte des problématiques rencontrées par sa population.

Cette volonté est à mettre en lien avec les engagements pris, par ailleurs, par la Collectivité à travers la Convention territoriale Globale, document de pilotage en matière d'action sociale mettant la question du handicap et celle de la mobilité au cœur des préoccupations.

Au-delà de l'acte politique, la Communauté de communes s'est organisée de manière opérationnelle :

- Un responsable technique a été missionné pour recueillir les éléments d'information, auprès des communes membres de l'EPCI, des partenaires et des bailleurs sociaux, afin d'améliorer la connaissance du territoire en matière d'accessibilité. Par ailleurs en charge du pilotage du processus d'élaboration du PLUi, il fait le lien entre les besoins du territoire et les aménagements à prévoir dans le futur document d'urbanisme ;
- Le service du Patrimoine de la Collectivité a été mobilisé pour actualiser l'état des lieux des bâtiments intercommunaux et réaliser les travaux de mise aux normes indispensables.

Enfin, Marciac et Plaisance ont intégré dans leur plan d'actions au titre des Petites Villes de Demain la dimension accessibilité et mobilité.

Au 16/04/2021

Suivi des Commissions Communales et Intercommunales d'Accessibilité

Classement des Collectivités	Collectivités	Note attribuée	Population	1 Existence CC(I)A - Délibération de création prise	Date création	Points attribués De 0 à 15 points	2 Rapport d'activité 2018 Complet	2 Rapport d'activité 2019 Complet	2 Rapport d'activité 2020 Complet	Points attribués De 0 à 15 points	Nombre d'ERP-IOP recensés	Nombre d'habitants pour 1 ERP-IOP	ERP-IOP sous ADAP	ERP-IOP sous Attestation	3 Pourcentage d'ERP-IOP sous statut (sous ADAP et/ou sous attestation)	Points attribués De 0 à 20 points	4 Pourcentage d'ERP-IOP sous attestation	Points attribués De 0 à 35 points	Nombre de logements adaptés	Nombre de logements adaptés pour 1000 habitants	Points attribués De 0 à 10 points
		Sur																			
Communes																					
01	L'ISLE JOURDAIN	57	8 345	oui	25/03/08	15	oui	oui		15	501	17	69	133	29,34 %	07	26,55 %	09	118	14,14	10
02	AUCH ⁽¹⁾	34	21 807	oui	12/01/17	15	oui			00	1 303	17	260	245	27,63 %	07	18,80 %	07	156	7,15	05
03	CONDOM	48	6 835	oui	03/04/08	15	oui	oui		15	480	14	108	95	34,38 %	09	19,79 %	07	25	3,66	03
04	FLEURANCE	45	6 292	oui	01/10/07	15	oui	oui		15	371	17	67	76	30,73 %	08	20,49 %	07	0	-	00
Communautés de communes																					
01	GASCOGNE TOULOUSAIN ⁽²⁾	59	14 977	oui	15/02/10	15	oui	oui	oui	15	649	23	123	182	34,82 %	09	28,04 %	10	116	7,75	10
02	ASTARAC ARROS EN GASCOGNE	58	7 428	oui	28/03/13	15	oui Incomplet	oui		15	327	23	172	98	62,08 %	16	29,97 %	10	13	1,75	02
03	TENAREZE	57	14 961	oui	23/09/09	15	oui	oui	oui	15	872	17	226	241	43,81 %	11	27,64 %	10	77	5,15	07
04	SAVES	54	9 483	oui	28/06/18	15	oui			15	474	20	170	143	53,80 %	13	30,17 %	11	0	-	00
05	ARMAGNAC ADOUR	53	6 796	oui	13/03/18	15	oui incomplet	oui	oui	15	399	17	169	103	62,38 %	13	25,81 %	09	7	1,03	01
06	BASTIDES DE LOMAGNE	53	11 112	oui	13/06/16	15	oui			15	544	20	278	136	58,27 %	15	25,00 %	09	0	-	00
07	GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE	52	38 580	oui	12/01/17	15	oui			15	1 863	21	511	353	35,48 %	09	18,95 %	07	198	5,13	07
08	GRAND ARMAGNAC	51	13 166	oui	14/11/13	15				15	860	15	251	237	44,65 %	11	27,56 %	10	0	-	00
09	COTEAUX ARRATS GIMONE	51	10 421	oui	23/09/14	15	oui Incomplet	oui	oui	15	582	18	218	152	46,56 %	12	26,12 %	09	0	-	00
10	LOMAGNE GERSOISE	50	19 563	oui	23/09/09	15		oui		15	962	20	273	264	42,72 %	11	27,44 %	10	0	-	00
11	COEUR ASTARAC EN GASCOGNE	50	7 898	oui	02/06/09	15	oui Incomplet	oui Incomplet	oui	15	513	15	207	98	48,93 %	12	18,71 %	07	7	0,89	01
12	BAS ARMAGNAC	50	8 506	oui	16/12/08	15	oui	oui	oui	15	478	18	188	102	44,35 %	11	21,34 %	07	7	0,82	01
13	VAL DE GERS	48	10 045	oui	18/02/10	15	oui	oui Incomplet	oui Incomplet	00	468	21	239	140	63,46 %	16	29,91 %	10	48	4,78	06
14	ARTAGNAN EN FEZENSAC	37	7 161	oui	29/12/10	15	oui Incomplet			00	372	19	112	109	48,39 %	12	29,30 %	10	0	-	00
15	BASTIDES ET VALLONS DU GERS	37	7 326	oui	30/03/09	15				00	460	16	143	136	46,96 %	12	29,57 %	10	0	-	00
DEUX-RIVES (1 COMMUNE GERSOISE) ⁽²⁾			207								8	26	5	6	75,00 %	19	75,00 %	26	0	-	
AIRE SUR ADOUR (10 COMMUNES GERSOISES) ⁽²⁾			2 995								121	25	49	47	53,72 %	13	38,84 %	14	0	-	
TOTAUX GERS			190 625								9 952	19	3 334	2 545	45,68%		25,57%		473	2,48	

